



ACTES DU FORUM
LE QUÉBEC QUE
NOUS VOULONS
SOLIDAIRE, PROSPÈRE ET VERT

11 MAI 2021

Remerciements à nos partenaires

Le Forum « Le Québec que nous voulons : solidaire, prospère et vert » a été présenté par



Avec le soutien de



**CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.**

À propos du G15+

En mars 2020, un groupe de quinze leaders issus des domaines sociaux, syndicaux, environnementaux et d'affaires s'est formé en faveur de mesures pour une relance solidaire, prospère et verte. Baptisé G15+, le groupe a répondu à l'appel du premier ministre Legault et lui a transmis une contribution contenant de nombreuses pistes visant à compléter un plan national de relance.

Les [propositions du G15+](#) s'enracinent dans une tendance observée à l'échelle internationale. En effet, plusieurs chefs d'État et de gouvernements, dirigeant.es de grandes entreprises et d'organisations internationales, récipiendaires du Prix Nobel, leaders du monde scientifique et organisations de la société civile ont appelé les pays à miser sur des plans de relance verts et justes.

Le G15+ a aussi concrétisé la nécessité de bâtir le dialogue social pour sortir plus forts et plus unis de la pandémie grâce à plusieurs chantiers thématiques créés autour d'enjeux nés ou accentués par la crise :

- [Des services accessibles et de qualité pour les personnes âgées du Québec : un chantier à entreprendre](#) (janvier 2021)
- [Pour des collectivités prospères, inclusives et résilientes](#) (janvier 2021)
- [L'achat local, moteur de la vitalité de nos régions et de nos communautés. Maximiser les impacts socio-économiques et environnementaux de l'achat local](#) (avril 2021)
- Des pôles de dialogue social (en cours de réalisation)

La vision et les propositions du G15+ ont généré des appuis de tous les secteurs de la société, notamment :

- [Plusieurs maires et mairesses de toutes les régions du Québec](#)
- [21 organisations en faveur des logements sociaux pour reconstruire notre économie](#)
- [La Coalition Cœurs de villes et villages](#)
- [Le Fonds de solidarité FTQ](#)
- [L'initiative de chercheurs universitaires « Le climat, l'État et nous »](#)
- [Les 22 Pôles régionaux d'économie sociale du Québec](#)
- [Le Réseau Environnement](#)
- [Les représentant.es jeunes de 20 organisations](#)

Les membres du G15+ : Conseil du patronat du Québec, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Fondation David Suzuki, Chantier de l'économie sociale, Vivre en Ville, Propulsion Québec, Ordre des urbanistes du Québec, Écotech Québec, Équiterre, Fondation, Association des Groupes de Ressources Techniques du Québec, Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre, Fédération des chambres de commerce du Québec, Institut du Québec, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, COPTICOM Stratégies et Relations publiques, Annie Chaloux, professeure à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke et François Delorme, économiste et chargé de cours en économie de l'environnement à l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke.

Pour plus d'informations : <https://www.g15plus.quebec/>

Les membres du G15+



À propos du Forum

Le Québec que nous voulons : solidaire, prospère et vert

Le 11 mai 2021, les leaders économiques, sociaux, syndicaux et environnementaux du G15+ sont fiers d'avoir présenté le Forum ***Le Québec que nous voulons : solidaire, prospère et vert***.

En misant sur le dialogue social et le développement de nouvelles collaborations entre les différentes parties prenantes, **près de 200 décideurs publics et leaders de la société civile** ont partagé leur **vision d'un nouveau Québec, les leviers à la disposition des acteurs de la société civile et les gestes politiques attendus**.

Au cours de six ateliers thématiques et d'une plénière, les participant.e.s du Forum ont eu l'occasion d'échanger autour **des priorités essentielles à la transformation économique du Québec**, allant de l'agriculture résiliente à la finance durable, en passant par l'achat local, les écoquartiers ou encore les espaces de concertation et les modèles d'affaires innovants pour maintenir et développer des services de proximité adéquats et accessibles.

La **grande diversité et la complémentarité des participant.e.s** ont alimenté des dialogues féconds dont les résumés se trouvent dans le présent document. Le G15+ pourra ensuite les transmettre aux décideurs publics concernés.

Pour plus d'informations : <https://www.g15plus.quebec/forum>

TABLE DES MATIÈRES

MOT D’OUVERTURE	9
Synthèse de l’allocution de Geneviève Morin, présidente-directrice générale de Fondation.....	9
SOMMAIRE EXÉCUTIF	10
ATELIER 1 – DE LA TERRE À L’ASSIETTE : UN SYSTÈME ALIMENTAIRE PLUS DURABLE ET RÉSILIENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS	11
Mise en contexte et recommandations du G15+.....	11
Présentations d’initiatives inspirantes	12
Autres éléments soulevés lors de la période d’échanges.....	14
ATELIER 2 – DES ÉCOQUARTIERS PARTOUT ET POUR TOUS	16
Mise en contexte et recommandations du G15+.....	16
Présentations d’initiatives inspirantes	17
Autres éléments soulevés lors de la période d’échanges.....	20
ATELIER 3 – LA CONTRIBUTION DE LA FINANCE À UNE ÉCONOMIE DURABLE .	22
Mise en contexte et recommandations du G15+.....	22
Présentations d’initiatives inspirantes	23
Autres éléments soulevés lors de la période d’échanges.....	25
ATELIER 4 – L’IMPORTANCE DE LA CONCERTATION LOCALE ET RÉGIONALE POUR UN DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE	27
Mise en contexte et recommandations du G15+.....	27
Présentations d’initiatives inspirantes	28
Autres éléments soulevés lors de la période d’échanges.....	32
ATELIER 5 – MAXIMISER LES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À L’ACHAT LOCAL	34
Mise en contexte et recommandations du G15+.....	34
Présentations d’initiatives inspirantes	35
Autres éléments soulevés lors de la période d’échanges.....	37

ATELIER 6 – DES PRATIQUES ET DES MODÈLES D’AFFAIRES INNOVANTS AU SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE, DE LA PROSPÉRITÉ ET DE LA QUALITÉ DE VIE POUR TOUS	39
Mise en contexte et recommandations du G15+.....	39
Présentations d’initiatives inspirantes	40
Autres éléments soulevés lors de la période d’échanges.....	42
PLÉNIÈRE : PÉRIODE D’ÉCHANGES	43
MOT DE CLÔTURE	45
Synthèse de l’intervention de Ghislain Picard, Chef de l’Assemblée des Premières Nations du Québec-Labrador	45
Synthèse de l’intervention en tandem de Raymond Bachand et de la Dre Claudel Pétrin-Desrosiers	45

MOT D'OUVERTURE

Synthèse de l'allocution de Geneviève Morin, présidente-directrice générale de Fondation

« Nous avons devant nous une occasion sans précédent de faire les choses autrement. »

« La grande force du G15+ c'est d'être une coalition large d'organisations diverses et expertes qui s'assoient ensemble et qui se parlent pour trouver des solutions en réponse aux enjeux sociétaux. »

« La vision du G15+, à l'instar de celle de Fondation, est donc de contribuer à une transformation économique et sociale. »

Geneviève Morin
Présidente-directrice générale de Fondation

La pandémie a révélé l'importance des changements climatiques et des inégalités dans notre société et leurs impacts. En ce sens, la **relance** au sortir de cette crise sanitaire représente **une occasion sans précédent** pour le Québec de **transformer son économie** et de **s'offrir une société plus forte et plus unie**.

Pour saisir cette opportunité, le G15+, comme Fondation, soutiennent **l'importance de la collaboration et du dialogue pluriel** pour surmonter les grands défis sociétaux de la province. La **concertation** entre les parties prenantes provenant de tous les horizons, des experts aux décideurs publics en passant par les organisations civiles et les mouvements sociaux, est donc **fondamentale pour innover, assurer le passage à l'action et lever les obstacles** à la transformation de l'économie et de la société québécoise.

Alors que des sondages suggèrent qu'une **majorité des Québécois appuie le travail amorcé par le G15+** depuis un an, le **forum** sert à approfondir le partage des connaissances et à **donner corps à des actions de transformations inspirantes**. Les **thématiques** choisies, la **diversité** des participant.e.s et le choix du **format** promettent d'offrir des **discussions riches** qui **traceront les contours d'une relance inspirante, identifieront ses accélérateurs et formuleront les gestes attendus** de la part de chacun.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Les crises représentent des moments charnières pour inciter le changement dans une société. Si elles nous révèlent l'état réel de notre société et mettent en évidence nos forces et nos faiblesses, elles nous permettent aussi de remettre en question le statu quo grâce aux actions de leaders qui se saisissent des aspirations légitimes de la population pour porter des solutions novatrices auprès des décideurs publics.

La pandémie de COVID-19 est une occasion historique de relancer le Québec et de placer l'économie, l'humain et l'environnement dans une relation harmonieuse. Cette vision, c'est celle du G15+. Il y a plus d'un an, les leaders économiques, sociaux, syndicaux et environnementaux du G15+ se sont unis dans un effort inédit pour identifier les accélérateurs de cette transformation solidaire, prospère et verte, les leviers à la disposition de la société civile et les gestes attendus de nos décideurs publics. Ces organisations ont misé sur le dialogue social, la confiance mutuelle et la recherche du bien commun pour traverser cette crise et transformer le Québec.

Le Forum Le Québec que nous voulons : solidaire, prospère et vert représente une étape importante de cette démarche de dialogue social. Il illustre l'engagement effectif des acteurs de la société civile d'horizons variés et complémentaires dans la mise en œuvre de cette vision et leur volonté de travailler ensemble à multiplier les initiatives inspirantes et ambitieuses partout au Québec. Au cœur de cette vision de société se trouvent plusieurs **axes majeurs** :

- **Accroître notre autonomie agroalimentaire** basée sur une agriculture de proximité, durable et saine ;
- **Bâtir des collectivités viables composées de milieux de vie durables et inclusifs** qui s'appuient sur la protection du patrimoine bâti et la vitalité culturelle des cœurs de villes et villages pour assurer une prospérité économique de nos régions ;
- **Mettre la finance au service du progrès humain et environnemental** grâce à de nouvelles formes de contributions et des partenariats innovants ;
- **Placer la concertation au cœur du développement d'une économie inclusive, participative et consensuelle** où les spécificités locales et régionales peuvent guider les décisions et où la transition juste vers une économie sobre en carbone et résiliente y joue un rôle important ;
- **Maximiser les impacts sociaux et environnementaux de l'achat local** pour générer des emplois de qualité, vitaliser nos territoires, améliorer la cohésion sociale et réduire l'empreinte humaine sur la nature ;
- **Regrouper les forces vives de la société québécoise au service du déploiement de modèles d'affaires et de projets collectifs innovants**, économiquement viables, structurants pour la prospérité des communautés et bénéfiques aux plans sociaux et environnementaux.

Ce compte-rendu permet de se familiariser avec la vision et les recommandations du G15+, les nombreuses initiatives inspirantes qui l'illustrent, ainsi que les éléments issus des échanges avec les participant.e.s du forum. Bâtir le Québec que nous voulons, solidaire, prospère et vert est un défi collectif emballant. Il appartient à tous et à toutes de contribuer à son succès.

ATELIER 1 – DE LA TERRE À L’ASSIETTE : UN SYSTÈME ALIMENTAIRE PLUS DURABLE ET RÉILIENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS

Mise en contexte et recommandations du G15+

Au cours de la pandémie, la société québécoise a pris conscience de l’importance d’avoir un système alimentaire plus durable et résilient pour répondre aux besoins alimentaires de tous et de la nécessité de revoir nos choix individuels et collectifs en matière d’agriculture.

La combinaison de cette prise de conscience et des nouvelles orientations gouvernementales – notamment en matière d’achat d’aliments québécois, de croissance des serres et d’agriculture durable – crée un contexte favorable à une transformation des pratiques du secteur agroalimentaire et propice à l’émergence de nouveaux projets : agriculture régénératrice, nouvelles technologies de culture intérieure, pratiques agricoles plein champ, revalorisation des nutriments, approvisionnement local et sain dans les institutions publiques, etc. Mises ensemble, ces initiatives tracent les contours d’une agriculture québécoise résiliente.

Vers quoi se dirige ou doit se diriger le système alimentaire du Québec pour devenir plus durable et résilient et répondre aux besoins de tous ? Quelles sont les pratiques et les technologies qui transforment présentement l’agriculture ? Comment mieux favoriser la diffusion de ces choix dans toutes les régions du Québec ? Quels sont les freins, les leviers à notre disposition et les gestes attendus des décideurs publics pour mettre en œuvre cette vision ?

Les recommandations du G15+ :

- Soutenir les agriculteurs à travers une initiative d’autonomie alimentaire qui vise à hausser à plus de 50 % la proportion d’aliments provenant des fermes du Québec dans l’assiette des Québécois. Pour ce faire :
 - Accroître les achats d’aliments québécois par les écoles, les hôpitaux et les ministères et organismes ;
 - Soutenir les systèmes alimentaires de proximité, notamment les marchés publics et de quartier, de même que les initiatives de liens directs avec les agriculteurs ;
 - Accélérer la révision des règles qui nuisent à l’émergence d’une agriculture locale et à la création de circuits courts en alimentation (ou de système alimentaire de proximité) en rapprochant la production, la transformation et la distribution ;
 - Soutenir financièrement les pratiques agricoles résilientes ;
 - Déployer une campagne de promotion en faveur des aliments québécois.

Présentations d'initiatives inspirantes

Pratiques en agriculture régénérative

Frédérique Lavallée et Simon Lafontaine, fondateurs d'Écoboeuf

Frédérique Lavallée et Simon Lafontaine ont transformé une partie de la ferme familiale de ce dernier alors qu'ils remettaient en question les méthodes d'élevage actuel devant l'urgence climatique. Selon eux, fonder *Écoboeuf* était la meilleure façon d'amorcer la transition vers de nouveaux modèles permettant de réduire leur empreinte environnementale. L'entreprise porte également la mission de diversifier et de pérenniser l'agriculture en milieu nordique.

Les deux panélistes sont surpris par le peu d'initiatives agricoles aux pratiques durables provenant du milieu en lui-même, alors que les agriculteurs sont les plus impactés par les changements climatiques. Pourtant, ils observent que plusieurs solutions existent actuellement pour rendre l'agriculture plus résiliente. Ils ont choisi la pratique de l'**agroforesterie** qui offre un fort potentiel d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, tout en étant un moteur impressionnant de diversification de la production agricole. Mêlée à la pratique du **pâturage en rotation intensive**, Écoboeuf a réussi à développer un modèle synergique dont le **potentiel de stockage de carbone est très élevé**.

Fonder Écoboeuf a toutefois nécessité de surpasser certains obstacles et les panélistes croient que la mise en place des leviers suivants pourrait faciliter la transition vers une agriculture durable au Québec :

- Offrir plus d'**accompagnement en recherche et développement** en milieu agricole ;
- Rendre plus **flexibles** les programmes publics de financement et d'aide au démarrage des entreprises agricoles afin qu'ils **prennent en considération les spécificités locales et régionales** et les **modèles d'affaires innovants** ;
- Utiliser davantage **l'expertise externe** lors de l'évaluation des demandes de financement par les gestionnaires des programmes lorsque les modèles sont innovateurs ;
- Améliorer l'accessibilité et la place faite aux services agronomiques et aux connaissances non liées.

Nouvelles technologies de culture intérieure et d'agriculture plein champ

Marilou Cyr, directrice générale de la Zone Agtech

La *Zone Agtech* est une zone d'innovation en technologies agricoles innovantes qui offre à ses membres un accès à du financement, aux partages des savoirs et des talents, aux marchés et à un accompagnement stratégique. Elle a été conçue alors que le Québec doit accroître sa performance agricole tout en réduisant son empreinte environnementale, le tout dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre et de saisonnalité des productions, qui sont par ailleurs, affectées par les changements climatiques.

Pour la Zone Agtech, la **modification de trois cadres réglementaires municipaux** peut permettre l'accroissement de la performance agricole. En premier lieu, les municipalités peuvent revoir leurs **règles d'usage et de zonage** afin d'accélérer l'implantation de serres et de projets de culture verticale en environnement contrôlé en zone industrielle. Ensuite, elles peuvent modifier la réglementation entourant les **crédits de taxes foncières** et la vente au **prix du pied carré** pour l'installation d'une serre ou d'une culture verticale en environnement contrôlé en zone industrielle, ce qui faciliterait leurs implantations. Enfin, la dernière modification touche l'agriculture plein champ. Les municipalités doivent trouver le moyen de **rendre équitable l'accès à l'eau**. À ce titre, elles peuvent, soit implanter de nouvelles réglementations, ou s'appliquer à **faciliter le déploiement de pratiques et de techniques liées à l'agriculture de précision**, en particulier celles qui permettent une réduction de la consommation de l'eau par une irrigation plus pointue.

Enfin, Marilou Cyr indique que le **maillage entre les installations de culture verticale en environnement contrôlé**, utilisant l'éclairage artificiel et étant donc émettrices d'énergies, et **les bâtiments industriels** dans les zones industrielles pourrait être une partie de la solution à la performance agricole et à l'autonomie alimentaire.

Politique d'approvisionnement alimentaire institutionnelle

Josée Lavoie, diététiste et cheffe des services d'alimentation du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Après avoir été sélectionné en 2017 pour devenir un des 25 innovateurs auprès de l'organisme *Nourrir la santé*, le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine désire bonifier son offre de services à la chambre en proposant une alimentation écoresponsable à ses patients, à son personnel et aux familles utilisant leurs aires de services. Grâce au soutien de son PDG et d'une association fructueuse avec Équiterre, Josée Lavoie et son équipe ont pu accroître la part des achats locaux et biologiques du Centre hospitalier. Cela dit, la diététiste estime qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir avant que les réseaux institutionnels puissent offrir une alimentation écoresponsable avec une part importante d'achats locaux et biologiques.

Pour faciliter l'implantation de l'alimentation écoresponsable dans les réseaux institutionnels à l'échelle du Québec, Josée Lavoie soutient qu'il faudrait :

- **Amener** les **regroupements d'achats provinciaux** à augmenter la proportion de leurs contrats d'achats qui sont locaux et biologiques ;
- **Faire des maillages** directement entre les agriculteurs et les acheteurs institutionnels ;
- **Accompagner** davantage les institutions dans leurs relations d'affaires lors des maillages avec des producteurs locaux ;
- **Valoriser** davantage l'alimentation écoresponsable.

Selon la panéliste, la *Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois* nouvellement mise en place par le MAPAQ aidera certainement l'ensemble des institutions à débiter un virage alimentaire, mais surtout à se conscientiser sur la provenance de leurs approvisionnements. C'est la force du groupe qui déplacera des montagnes.

Autres éléments soulevés lors de la période d'échanges

À l'échelle des leviers à la disposition de la société civile, les **maillages régionaux** entre les différents acteurs (entrepreneurs, organismes, municipalités, consommateurs) pour créer des micro-systèmes alimentaires de proximité seraient potentiellement un premier geste à poser. Ces maillages favoriseraient la **mutualisation des équipements et des infrastructures**, le **partage des savoirs** et la création de **points de chute locaux et régionaux**, tous susceptibles d'améliorer les performances agricoles et la création de circuits courts en alimentation. Revoir la **structure des entreprises et des modes de production** afin d'attirer la relève de la main-d'œuvre grâce à des emplois aux tâches diverses (ex. : une production agricole diversifiée et complémentaire) pourrait combler en partie les pénuries du secteur. Enfin, le **développement et l'intégration des innovations technologiques** pourraient **accélérer l'autonomie agroalimentaire du Québec** (ex. : automatisation de la production, agroforesterie, pâturage en rotation intensive, engrais verts, récupération de l'eau de pluie, irrigation de précision, etc.).

À l'échelle des gestes attendus des décideurs publics, les parties prenantes ont souligné la possibilité de revoir la **certification des produits biologiques et locaux**. Le déploiement de **campagnes de sensibilisation et de programmes éducatifs** qui valorisent le travail agricole et les produits locaux et biologiques permettrait également d'influencer les choix à l'achat des consommateurs. L'**écofiscalité** fut aussi soulevée, ce qui valoriserait les produits issus d'une agriculture durable en internalisant les coûts sociaux et environnementaux dans les prix des produits conventionnels. Dans la même veine, établir un **principe de réciprocité** sur les produits agricoles importés pourrait favoriser la compétitivité des agriculteurs québécois. Le développement **d'infrastructures de transformation alimentaire** dans les régions permettrait le développement de l'agriculture de proximité alors que **contrôler la spéculation des terres agricoles** favoriserait l'accès aux terres pour la relève. Enfin, le maintien d'un soutien financier auprès des entreprises qui ont réussi leur transformation vers des pratiques plus durables favorisait **l'enracinement de celles-ci au sein des entreprises agricoles**.

Animation

Colleen Thorpe, directrice générale chez Équiterre et membre du G15+

Participant.e.s

Anne Marie Aubert, Système alimentaire montréalais

Nadine Bachand, Équiterre

Gabrielle Bastien, Régénération Canada

Anne Blondlot, Ouranos

Daniel Bouchard, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Denis Boutin, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Félix Bussièrès, Pôle des entreprises
d'économie sociale de la région de la Capitale-
Nationale

Martin Caron, Union des producteurs agricoles

Ghalia Chahine, Union des producteurs
agricoles

Annie Chaloux, Université de Sherbrooke

Victor Char, Jalon Montréal

Linda Collette, Chaire de recherche en droit sur
la diversité et la sécurité alimentaires,
Université Laval

Lysiane Croteau, Pôle de l'entrepreneuriat
collectif de l'Est de la Montérégie

Marilou Cyr, Zone Agtech

Michel Ferland, Fédération des coopératives
d'alimentation du Québec (FCAQ)

Vincent Galarneau, Vivre en Ville

Stéphanie Girard, Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Simon Lafontaine et Frédérique Lavallée,
Écoboeuf

Josée Lavoie, Centre hospitalier universitaire
Sainte-Justine

Émilise Lessard-Therrien, Québec solidaire

Jean-Bernard Marchand, Ministère de
l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
(MAPAQ)

Odette Ménard, Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Caroline Poirier, Coopérative pour l'Agriculture
de Proximité Écologique (CAPÉ)

Daniel Poulin, Ministère de l'Économie et de
l'Innovation (MEI)

Sylvain Roy, Parti Québécois

Julien St-Germain-Glaude, COPTICOM,
Stratégies et Relations publiques

Marc-André Viau, Équiterre

Vicky Violette, Conseil régional de
l'environnement de Lanaudière

Murielle Vrins, Équiterre

ATELIER 2 – DES ÉCOQUARTIERS PARTOUT ET POUR TOUS

Mise en contexte et recommandations du G15+

Depuis le début de la pandémie, la société québécoise a pris conscience de l'importance des milieux de vie favorables à leur santé et à leur épanouissement et d'avoir accès à des logements adéquats et abordables. En ce sens, bâtir des collectivités viables qui répondent à de multiples besoins socio-économiques et démographiques fait partie des conditions gagnantes d'une relance économique au service de nos communautés.

Alors que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a récemment lancé la conversation nationale sur l'urbanisme et l'aménagement des territoires, le contexte actuel est plus que jamais propice à la création de collectivités prospères, inclusives et résilientes et la multiplication des initiatives innovantes : programmes d'écoquartiers et de logements sociaux, décontamination de terrains stratégiques, revitalisation de cœurs de villes et villages, infrastructures naturelles dans nos quartiers et sur nos bâtiments, etc.

Vers quoi se dirige ou doit se diriger le Québec pour bâtir des collectivités viables ? Quels sont les pratiques et les outils disponibles qui transforment présentement nos collectivités à l'échelle des bâtiments, des quartiers, des agglomérations et des régions ? Comment mieux favoriser la diffusion de ces choix dans toutes les régions du Québec ? Quels sont les freins et les leviers à notre disposition et les gestes attendus des décideurs publics pour mettre en œuvre cette vision ?

Les recommandations du G15+ :

- Soutenir le cœur des collectivités et le commerce de proximité :
 - Mettre rapidement en place un plan d'action pour redynamiser les cœurs de villes et villages du Québec ;
 - Dégager un Fonds de soutien massif au commerce de proximité qui sera mis à la disposition des municipalités, chacune pouvant déterminer les meilleurs moyens de soutenir l'offre commerciale et de services de proximité (congé de taxes, subvention à l'embauche, etc.).
- Soutenir les municipalités dans le virage de la transition climatique par des milieux de vie innovants :
 - Créer un Fonds en aménagement et urbanisme durables, doté par le gouvernement de 100 M\$ par année, en soutien aux municipalités pour la consolidation des milieux urbanisés via des projets d'aménagement sobres en carbone et résilients.
- Lancer un vaste chantier de rénovation écoénergétique des bâtiments :
 - Réactiver et bonifier le programme de rénovations résidentielles écoresponsables Rénovert ;
 - Accélérer la conversion à l'électricité des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels alimentés par le pétrole et le gaz naturel par la mise en place d'incitatifs, d'accompagnement et de réglementation ;
 - Évaluer systématiquement l'option du chauffage à la biomasse forestière pour tout projet de chauffe institutionnelle ou de réseaux de chaleur ;
 - Privilégier le matériau bois dans les projets où le gouvernement agit comme donneur d'ordre ;
 - Restaurer les bâtiments patrimoniaux.
- Construire des dizaines de milliers de logements sociaux et communautaires bien ancrés dans leurs quartiers ou noyaux villageois d'ici 5 ans.

Pour consulter l'ensemble des recommandations du G15+ en lien avec l'avenir des collectivités et de l'immobilier, veuillez consulter le rapport de notre chantier intitulé : [*Pour des collectivités prospères, inclusives et résilientes.*](#)

Présentations d'initiatives inspirantes

Écoquartier d'Estimauville à Québec

Michael Doyon, coordonnateur adjoint au développement de l'habitation communautaire d'Action-Habitation de Québec, et Anne Côté, associée chez Lafond Côté Architectes

Lafond Côté Architectes et le groupe de ressources techniques Action Habitation de Québec ont tous les deux à cœur le développement des logements sociaux dans la Capitale-Nationale. Leur association s'est effectuée naturellement lorsque la **ville de Québec a lancé un appel d'offres pour la construction de 70**

logements sociaux au cœur du nouvel écoquartier d'Estimauville, situé dans un **ancien site commercial requalifié et localisé à proximité des transports collectifs**. Pour les panélistes, la construction du bâtiment s'est matérialisée, notamment, grâce au **Programme Accès logis de la Société de l'habitation du Québec (SHQ) et la participation active de la ville dans le projet**.

Certifié LEED platine, le bâtiment offre, entre autres, à ses locataires une cour intérieure entièrement végétalisée, un jardin communautaire, des bornes de collectes de matières résiduelles centralisées et enfouies, une mixité sociodémographique, un moyen pour les locataires de suivre leurs consommations énergétiques et des appartements lumineux à proximité des services du quotidien.

Michael Doyon et Anne Côté soulignent que **le projet a été une véritable bougie d'allumage pour la suite du développement de l'écoquartier**. L'architecte observe également que l'utilisation de **cliniques participatives** effectuées auprès des ouvriers du chantier a permis de valoriser leur travail et de leur offrir une compréhension supérieure des meilleures pratiques en matière de construction écoresponsable. Enfin, selon Michel Doyon, la **participation de la ville et de la SHQ additionnées à une utilisation de matériaux durables dans la confection du bâtiment a été fondamentale pour assurer la viabilité économique du projet**. Il termine en appuyant sur l'idée que le **gouvernement devrait soutenir les villes dans leurs initiatives** de développement des écoquartiers.

Requalification et développement du site de l'ancienne Fortissimo

Philippe Mercure, directeur du service du développement et des relations avec le milieu, Ville de Drummondville

Philippe Mercure affirme que la requalification du site industriel de Fortissimo en projet de développement d'un écoquartier s'est réalisé grâce au **leadership et à la volonté de la ville de changer, dès le départ, l'usage du site**.

L'écoquartier qui sera bâti prochainement sur le site de Fortissimo a plusieurs **atouts au niveau de sa localisation**. Il est situé en plein cœur du **centre-ville historique et institutionnel** (hôpital, écoles, garderies, commerces, hôtel de ville, etc.) de Drummondville et donne accès à la population aux berges de la rivière Saint-François. La ville y trouve plusieurs avantages. Elle peut **densifier son cadre bâti** à partir du cœur de la ville, **désenclaver certaines parties du centre-ville** et **rajeunir et améliorer l'offre résidentielle et commerciale**.

Selon Philippe Mercure, la mise en place du projet a nécessité un engagement fort de la ville de créer un quartier écoresponsable qui respecterait un modèle de milieu de vie diversifié à l'échelle humaine et qui miserait sur les meilleures pratiques de développement durable. La **prise en charge du dossier par le conseil municipal de Drummondville a permis de faciliter les changements réglementaires nécessaires, le déploiement des consultations publiques et le développement du projet avec les différents promoteurs**. Le panéliste termine en soulignant qu'il faut prendre en considération que ce type de projet

peut **prendre du temps à se matérialiser** (2013 à 2022 dans le cas de Fortissimo), même si la ville est grandement impliquée.

Outils et leviers utilisés par les municipalités

Samuel Descôteaux Fréchette, coordonnateur général et chargé de projets à l'Arpent, firme d'urbanisme

La firme d'urbanisme l'Arpent accompagne les municipalités et les promoteurs dans la construction d'écoquartiers. Elle offre aussi des services de planification et de renseignements en lien avec les mises à jour réglementaires des différentes institutions politiques.

Samuel Descôteaux Fréchette affirme que la conception et la réalisation des écoquartiers se basent sur quatre principes, dont l'un est de **favoriser la mixité sociale** en prévoyant, notamment, la **construction de logements abordables qui offrent différents modes de tenures**. Plus encore, la firme l'Arpent croit que le **caractère abordable des logements devrait se pérenniser dans le temps** par l'entremise d'une structure juridique (telle que les coopératives, les OBNL, les fiducies foncières collectives, etc.). En d'autres mots, les nouveaux logements s'inséreraient dans une dynamique hors du marché et non spéculative.

Selon le panéliste, les « promoteurs immobiliers solidaires », dont **l'objectif principal est la construction de logements perpétuellement abordables**, sont confrontés à plusieurs obstacles qui peuvent affecter la viabilité et l'envergure de leurs projets. Or, quelques pistes de solutions existent afin de soutenir les promoteurs immobiliers solidaires :

- Édicter dans les villes un **règlement municipal qui oblige les promoteurs à respecter un pourcentage de logements abordables** ou familiaux dans leurs projets de développements immobiliers ;
- **Développer un répertoire municipal** des immeubles et des zones propices au développement de logements abordables, puis **planifier les opportunités** de faire des acquisitions de gré à gré ou des expropriations ;
- Mettre sur pied une **réserve foncière qui servira à acheter les terrains** ou les immeubles situés sur des terrains propices à la construction de logements abordables **et à les revendre à prix coûtant ou inférieur sous forme de contribution** aux « promoteurs immobiliers solidaires » ;
- **Ouvrir un guichet dédié** aux logements abordables qui donnera le coup de pouce initial aux promoteurs immobiliers solidaires en :
 - **Priorisant et accélérant l'analyse** des dossiers des logements perpétuellement abordables ;
 - Offrant des **allègements réglementaires et financiers** ;
 - Offrant des **analyses discrétionnaires adaptées du Conseil consultatif d'urbanisme** qui prennent en compte les réalités des promoteurs immobiliers solidaires et de leur montage financier.

Le panéliste termine en mentionnant que les **villes ont un rôle central à jouer dans la planification et la mise en place des conditions favorables au déploiement des projets intégrant des logements perpétuellement abordables**. Elles ont un rôle à la fois symbolique, mais aussi technique et financier.

Autres éléments soulevés lors de la période d'échanges

En ce qui concerne les leviers à la disposition de la société civile, l'établissement de partenariats innovants (ex. publics et privés) qui assureraient le **partage des risques et des bénéfices** du développement immobilier fut souligné par certaines personnes comme une avenue intéressante à la viabilité des projets. D'autres parties prenantes observaient **qu'intégrer des outils de planification** qui prennent en compte la valeur des services rendus par les infrastructures naturelles et qui incluent la création de corridors écologiques serviraient à bonifier l'excellence des écoquartiers. L'utilisation de l'**écofiscalité** à l'échelle municipale servirait, quant à elle, à favoriser la **consolidation urbaine**. Enfin, les villes pourraient **revoir leurs ratios entourant le minimum de stationnements** à prévoir afin de permettre aux promoteurs de limiter les coûts de construction liés aux écoquartiers (cas de l'Écoquartier d'Estimauville).

En ce qui concerne les gestes attendus des décideurs publics, plusieurs parties prenantes voudraient voir la création d'**un Fonds en aménagement et urbanisme durables au Québec** de 100 millions \$ par année dédié aux **projets de consolidation urbaine dans les municipalités**. Ce fonds offrirait aux villes le levier financier nécessaire au déploiement des écoquartiers sur leurs territoires. Le programme californien *Affordable Housing and Sustainable Communities* pourrait servir d'inspiration. Par ailleurs, certaines personnes aimeraient voir le **rehaussement du financement accordé aux municipalités pour le développement des écoquartiers et des logements sociaux et le soutien de l'offre commerciale de proximité** être intégrés à la *Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires* et au *Plan d'action gouvernemental en habitation*. Plus encore, ceux-ci souhaiteraient que **des objectifs et des actions rigoureuses en matière d'accessibilité au logement, des réglementations à l'échelle de la diversification des modes de tenures et des cibles de consolidation urbaine et de mixité sociodémographique** par région soient intégrés au sein de la stratégie d'aménagement. **L'intégration de la valeur des services écosystémiques à l'intérieur des politiques d'aménagement** a aussi été soulevée. Qui plus est, le gouvernement pourrait accompagner et outiller les municipalités dans la création d'**outils fiscaux et réglementaires** qui leur servirait à consolider et à décontaminer plus facilement les terrains les plus propices à la construction d'écoquartiers incluant des logements sociaux. Enfin, investir **1 %** du budget dédié au *Plan québécois des infrastructures* pour le développement d'**infrastructures vertes** dans les municipalités permettrait d'embellir les cœurs de villes et villages du Québec.

Animation

Sylvain Gariépy, président à l'Ordre des urbanistes du Québec et membre du G15+

Participant.e.s

Charles Bergeron, Mouvement ceinture verte

Réjean Boilard, Action-Habitation de Québec

Charles Bonhomme, Fondation David Suzuki

Adèle Catteau, Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)
Anne Côté, Lafond Côté Architectes
Édith Cyr, Bâtir son quartier
David Deschênes, Groupe Immobilier Alliance
Samuel Descôteaux Fréchette, L'Arpent
Martin Desrochers, Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
Myriam Déry, Chantier de l'économie sociale
Michael Doyon, Action-Habitation de Québec
Jean-Sébastien Graham, Fondation
John Husk, Ville de Drummondville
Véronique Laflamme, Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
Julie Lafortune, Chaire de recherche du Canada en économie écologique, Université du Québec en Outaouais (UQO)

Anaïs Légaré-Morasse, Chambre de commerce du Montréal Métropolitain (CCMM)
Laurent Levesque, Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE)
Aurélie Macé, Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)
Hoang Mai, Greenpeace
Josiane Marchand-Duchesneau, Fondation
Maude Marquis-Bissonnette, Ville de Gatineau
Philippe Mercure, Ville de Drummondville
Louis-Philippe Myre, Interloge
Marie-Claude Nichols, Parti libéral du Québec
Samuel Pagé-Plouffe, Vivre en Ville
Ron Rayside, Rayside Labossière
Jeanne Robin, Vivre en Ville
Maxime Tremblay, Brigil

ATELIER 3 – LA CONTRIBUTION DE LA FINANCE À UNE ÉCONOMIE DURABLE

Mise en contexte et recommandations du G15+

Le soutien et la relance de l'économie québécoise exigeront la mobilisation de capitaux publics et privés importants, provenant de plusieurs sources de financement. D'une part, le maintien des investissements prévus au premier plan de mise en œuvre de la *Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques* devrait occuper un rôle central dans notre relance économique. Il est impératif de garder le cap pour lutter contre les changements climatiques et bâtir une économie sobre en carbone et résiliente. D'autre part, des sources de financement supplémentaires seront requises pour que l'ensemble de nos forces économiques participent à l'effort national de relance. Cela pourrait prendre la forme d'une implication plus soutenue de la part de la Caisse de dépôt et placement du Québec. De même, les institutions financières privées québécoises, y compris les fonds de finance solidaires et responsables, pourraient être mises à contribution grâce à une approche de financement mixte créant un effet de levier vertueux pour démultiplier l'effet des investissements publics.

Vers quoi se dirige ou doit se diriger le monde de la finance pour accroître les retombées environnementales et sociales des projets et des innovations à forts impacts positifs ? Comment faire en sorte que les acteurs de la finance accélèrent l'inclusion des retombées sociales et environnementales dans leurs critères d'investissement ? Quels sont les offres et les modèles de financement qui transforment présentement le paysage ? Comment mieux favoriser la diffusion de ces choix dans toutes les régions du Québec ? Quels sont les freins, les leviers à la disposition des acteurs financiers et les gestes attendus des décideurs publics pour mettre en œuvre cette vision ?

Les recommandations du G15+ :

- Mettre le Fonds des générations à contribution pour accélérer les investissements dans la lutte contre les changements climatiques :
 - Consacrer une partie ou même la totalité des prochains versements prévus au Fonds des générations à la lutte contre les changements climatiques, notamment via certaines des mesures proposées ;
 - Que le gouvernement du Québec révise et modifie sa politique de placement en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec pour que les sommes versées au Fonds des générations soient investies, en partie, dans l'économie québécoise en direction des créneaux et infrastructures stratégiques sobres en carbone et résilients.
- Déployer une offre de produits de financement mixte dans des projets structurants de lutte contre les changements climatiques :
 - Maximiser l'effet levier des fonds publics pour les fonds privés d'institutions financières québécoises, y compris les fonds de finance solidaires et responsables.

Présentations d'initiatives inspirantes

Société de financement et d'accompagnement en performance énergétique, SOFIAC

Stephan Morency, vice-président et chef de l'investissement chez Fondation

La SOFIAC est un fonds d'investissement québécois dont la spécialité est le financement de projets dédiés à augmenter l'efficacité énergétique. Le fonds est né de la convergence des savoir-faire et d'un partenariat fructueux entre le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), Econoler et Fondation. La Société accompagne et finance les promoteurs commerciaux et industriels dans la mise en place de projets d'envergure en efficacité énergétique.

Selon le vice-président et chef de l'investissement chez Fondation, jusqu'à maintenant, ce sont essentiellement des **considérations financières qui ont freiné le déploiement des projets d'envergure en efficacité énergétique** par les promoteurs commerciaux et industriels. Cette réticence s'explique de deux façons : **les promoteurs n'ont pas l'expertise** nécessaire pour bien évaluer les risques de faisabilité des projets en efficacité énergétique ni pour opérer la gestion des chantiers et le contrôle des coûts et **ils cherchent des retours sur investissement très rapides** (à l'intérieur de 2 ans). Or, les projets d'envergure en efficacité énergétique peuvent prendre entre **7 et 15 ans avant d'offrir un rendement** (généralement de 8 à 12 % annuellement).

D'un autre côté, des rendements annuels constants de 8 à 12 % sont le « rêve de n'importe quel fonds de pension ». Fondation s'est alors lancé dans la quête de partenaires pour effectuer de la recherche et développement (R&D), une aspiration qui mènera ultimement à la création de la SOFIAC. Aujourd'hui, **le fonds est basé sur un modèle de financement mixte** inspiré des fonds créés par Econoler à l'international et **a reçu l'appui financier du MERN**. Les **promoteurs sont dorénavant accompagnés par les équipes techniques d'Econoler** alors que tous **les risques sont assumés par le fonds**. En contrepartie, les **revenus** soutirés grâce aux économies d'énergie une fois le projet terminé sont **redistribués selon un ratio 20/80 en faveur de la SOFIAC**.

Pour amplifier de telles initiatives, Stéphan Morency estime que le gouvernement a un rôle à jouer, notamment en **permettant la canalisation du capital privé vers la création de plateformes de transition**. Avec **son bas coût en capital**, le gouvernement permet au capital privé de **justifier sa prise de risque** plus élevée lors de la phase de R&D. Enfin, il souligne que le fonds n'aurait jamais vu le jour sans la **participation et la collaboration active** des trois organisations lors de la phase de R&D.

Fonds Économie circulaire

Sophie Langlois-Blouin, vice-présidente – performance des opérations chez RECYC-QUÉBEC

Le Fonds Économie circulaire est une initiative lancée par Fondation avec deux partenaires, RECYC-QUÉBEC et la Ville de Montréal, afin d'aider les entreprises en démarrage ou en post-démarrage dans le

secteur de l'économie circulaire. La collaboration est née d'un **intérêt commun** des parties de développer davantage de projets en économie circulaire.

Pour Sophie Langlois-Blouin, la réussite de l'initiative se situe dans la **complémentarité des organisations**. Fondation offrait son expertise en matière d'investissement, RECYC-QUÉBEC en matière de connaissances techniques et la Ville de Montréal en matière de connaissance des acteurs du milieu.

Selon la panéliste, ce **partenariat entre le public et le privé** permet aux entreprises :

- **D'accélérer** leur développement et leur déploiement ;
- De **demeurer admissible à d'autres programmes** de subventions subséquents ;
- D'avoir un **seul point d'entrée** centralisé qui leur offre un **accompagnement complet**.

Elle termine en soulignant que les **collaborations** avec d'autres parties prenantes sont souvent plus complexes, mais que celles-ci **offrent des initiatives plus solides, plus compétentes et plus dynamiques**.

Fonds Coop Accès Proprio pour faciliter l'accès à la propriété

Jacques Leclerc, directeur général de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH)

Le Fonds Coop Accès Proprio est une initiative de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation créé en partenariat avec Fondation qui cherche à **résoudre les problèmes d'accès à la propriété**. Le Fonds a pour missions, à la fois de faciliter l'accès à la propriété pour ses membres, mais également de s'assurer que les **avantages économiques des premiers acheteurs se perpétuent dans le temps**.

Pour réussir à mettre sur pied cette initiative, Jacques Leclerc souligne qu'il aura fallu **faire preuve d'innovation, en particulier sous les axes juridiques et financiers**. Du côté juridique, chacun des 3 partenaires (le Fonds, la coopérative de l'édifice et les propriétaires) font partie intégrante des projets développés. Plus précisément, le **Fonds est propriétaire du site et agit à titre de fiduciaire** dans l'objectif de perpétuer les avantages économiques dans le temps. La **coopérative de l'édifice est propriétaire du bâtiment** et s'occupe de sa conservation. Puis, les **membres sont responsables de l'entretien de leurs unités**. Du côté financier, la **construction de l'immeuble est financée à 25 % par le Fonds et à 75 % par les prêts hypothécaires des propriétaires**. Par la suite, le **prix de revente des unités est plafonné** en fonction de l'évolution du marché, de manière à s'assurer que l'achat des logements demeure abordable. Le montage financier établi permet à Fondation (l'investisseur) d'obtenir son retour sur investissement lors de la revente des unités. En effet, la **plus-value d'une unité lors de sa revente est subdivisée en trois : 50 % au Fonds (à l'investisseur), 40 % au membre et 10 % à la coopérative**. Ce montage implique également que le **retour sur investissement s'effectuera dans le temps au fil des transactions**, de même qu'il sera **modulé par l'évolution du marché**.

Selon le directeur général de la CQCH, la mise sur pied de l'initiative **n'aurait pas été possible sans l'ouverture de Fondation et sans sa flexibilité** à l'échelle de la modulation des rendements et du montage financier. **Convaincre la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) du bienfondé de la démarche** pour obtenir un accès aux programmes d'assurance prêt hypothécaire afin d'assurer une **mise de fonds minimale** aux membres était également fondamental à la démarche. Enfin, l'organisme a dû **persuader les prêteurs conventionnels** de fournir aux futurs propriétaires de la coopérative **un accès aux marchés des capitaux traditionnels**.

Autres éléments soulevés lors de la période d'échanges

Lors des discussions, certaines personnes ont soulevé d'autres pistes de solution que la société civile pourrait mettre en œuvre. Par exemple, plusieurs souhaiteraient voir la **création de partenariats entre les centres de recherches universitaires et les institutions financières**. Ces partenariats permettraient, selon eux, de répondre à deux enjeux principaux : le besoin d'accélérer le **développement de nouveaux véhicules financiers inédits** et l'impératif de **déployer des outils, des paramètres et des indicateurs standardisés se basant sur une compréhension commune des normes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance)**. D'autres aimeraient voir un **rehaussement des cibles de rendements qui élargiraient la notion de risque**, internalisant désormais les risques liés aux changements climatiques et aux inégalités sociales, et qui **valoriseraient les rendements extrafinanciers**. Enfin, l'utilisation des **votes actionnaires** comme levier auprès des entreprises pour les influencer à accélérer leurs transitions a été énoncée. Dans la même veine, certaines parties prenantes estiment **qu'éduquer davantage les administrateurs** des compagnies sur l'importance d'intégrer les critères ESG dans leurs prises de décisions serait bénéfique.

Du côté des gestes politiques attendus, le désir de voir davantage d'initiatives d'investissement basées sur le modèle du **financement mixte a été soulevé**. D'autres souhaiteraient que le gouvernement élabore une **feuille de route québécoise en matière de transition du secteur financier vers la finance durable** avec un **plan d'action** qui implique la finance publique et privée, les entreprises et les particuliers. Cette feuille de route pourrait servir à **encourager et à aider le secteur financier** à tendre davantage vers des investissements à haut rendement social et environnemental. Plus encore, certains voudraient voir le **déploiement d'une fiscalité verte et d'un cadre réglementaire** qui favoriseraient l'atteinte des objectifs climatiques par le **conditionnement des choix entrepreneuriaux**. Enfin, la mise en application des recommandations du **Rapport final du groupe d'experts sur la finance durable** a également été discutée.

Animation

Diane Bérard, chroniqueuse économique à RDI et journaliste de solutions indépendante

Participant.e.s

Philippe Batani, Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)

Simon Berthiaume, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Marie-Claude Bourgie, Fonds Climat du Grand Montréal

Julie Cailliau, Fondation

Maude Chabot-Pettigrew, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

Daniel Charron, Fondation

Leïla Copti, COPTICOM, Stratégies et Relations publiques

Guillaume Freire, Bloc Québécois

Philippe Garant, CAP Finance

Catherine Gauthier, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Mia Homsy, Institut du Québec

Marie Lacasse, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)

Claudine Lalonde, Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides

Marie Langevin, Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Université du Québec à Montréal (UQAM)

Sophie Langlois-Blouin, RECYC-QUÉBEC

Philippe Lanthier, Énergir

Jacques Leclerc, Confédération québécoise des coopératives d'habitation

Michel Milot, Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu

Stephan Morency, Fondation

Geneviève Morin, Fondation

Minh Nguyen, Fondation

Martin Ouellet, Parti Québécois

Christiane Pelchat, Réseau Environnement

Maxime Perrault, COPTICOM, Stratégies et Relations publiques

Nicola Potvin, Coop Carbone

Florian Roulle, Finance Montréal

Marie-Christine Roy, Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)

Éric St-Pierre, Fondation familiale Trottier

ATELIER 4 — L'IMPORTANCE DE LA CONCERTATION LOCALE ET RÉGIONALE POUR UN DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Mise en contexte et recommandations du G15+

La pandémie a mis en lumière la nécessité d'accroître la résilience du Québec pour mieux relever les défis économiques, sociaux et environnementaux de notre époque, et pour y arriver, de développer une approche basée sur le dialogue social afin de favoriser la mobilisation et la concertation des acteurs de la société québécoise.

L'une des voies prometteuses consiste à favoriser un développement et une diversification socio-économiques des régions visant la transition juste vers une économie carboneutre et résiliente. Or, c'est en se basant sur les besoins précis des régions, autour de visions et d'objectifs communs et rassembleurs que le Québec se démarquera. Des initiatives inspirantes de concertation locale et régionale émergent et souhaitent, non seulement s'inscrire dans le mouvement de la transformation de notre économie, mais surtout l'accélérer.

En s'inspirant de ces initiatives, quels espaces de concertation permettraient au Québec d'effectuer la transition juste des entreprises, des travailleurs et des communautés vers une économie carboneutre et résiliente ? Quels seraient les contours, la gouvernance, le financement adéquat et la représentation inclusive de ces espaces de concertation ? Quels sont les freins, les leviers à notre disposition et les gestes attendus des décideurs publics pour mettre en œuvre cette vision ?

Les recommandations du G15+ :

- Mettre en place des pôles de dialogue social pour le développement et la diversification socio-économiques des régions visant la transition énergétique juste et la justice sociale.
- Déployer des programmes adéquats de soutien du revenu, d'éducation et de renforcement des compétences, de réemploi et de mobilité destinés aux travailleuses et aux travailleurs afin de les aider à transiter vers une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques, et ce, dans une perspective de diversification économique et industrielle, de requalification et de réduction des inégalités sociales.
- Favoriser la création de structures de concertation dans les entreprises et de pôles de concertations régionaux et sectoriels dédiés à la transition énergétique dans les entreprises et les industries.

Pour en savoir davantage sur la fiche-projet #3 en lien avec la transition juste et la fiche-projet #4 en lien avec les pôles régionaux et le dialogue social, veuillez consulter notre cahier de propositions intitulé : [*Contribution aux initiatives de relance du gouvernement du Québec.*](#)

Présentations d'initiatives inspirantes

Proposition du G15+ sur les pôles de concertation

Denis Bolduc, secrétaire général de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec

La **relance économique post-pandémique est l'occasion pour les leaders économiques et politiques de développer de nouveaux réflexes et de repenser l'économie différemment**. Sans aucun doute, **placer le Québec sur la voie d'une société prospère, solidaire et verte nécessitera une approche basée sur le dialogue social**. Les changements climatiques provoqueront des bouleversements dans le secteur de la main-d'œuvre et le dialogue est le seul moyen de mobiliser les employeurs, les membres du personnel, la société civile et les communautés à devenir les principaux moteurs et bénéficiaires des projets axés sur une transition juste et une économie sobre en carbone. **La concertation est la meilleure façon de développer et de diversifier le profil socio-économique des régions**. Bref, c'est en se **basant sur les besoins précis de chacune des régions** du Québec et en **se ralliant autour d'une vision et d'objectifs communs** que le Québec pourra se démarquer. Ce Forum fait partie de ces événements qui fournissent des opportunités d'échanger des idées et des façons de faire innovantes.

Prise en compte des enjeux territoriaux dans les projets de développement

Suzie O'Bomsawin, directrice du Bureau du Ndakina, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Présente au nom de la Nation W8banaki, Suzie O'Bomsawin dépeint quelques-uns des enjeux territoriaux auxquels fait face sa nation. Désireuse d'éviter de parler au nom de toutes les nations autochtones, elle estime toutefois que **certains des enjeux qu'elle soulève sont des enjeux partagés par d'autres peuples autochtones** au Québec.

La panéliste explique qu'une bonne partie de l'identité de la Nation W8banaki est liée à son territoire. Or, ses **territoires ont été largement privatisés d'une manière non planifiée**, ce qui a ajouté un bon nombre de contraintes à leurs pratiques traditionnelles. Le territoire est aujourd'hui **morcelé, difficile d'accès et nécessite une cohabitation parfois compliquée** entre les pratiques traditionnelles et les activités industrielles, commerciales et de loisirs. La **protection du patrimoine culturel** de nature archéologique est également un aspect qui préoccupe la nation. Malheureusement, la panéliste croit que **l'obligation de consulter** les peuples autochtones lors de l'élaboration de projets sur leurs territoires **est limitée et qu'elle contient plusieurs angles morts** :

- Elle ne prend pas en compte **l'impact cumulatif** des différents projets sur l'ensemble du territoire ;
- Elle a tendance à regarder davantage les impacts sur les **activités traditionnelles que sont la pêche et la chasse**, alors que les pratiques liées au territoire sont **plus larges et plus complexes** ;
- Elle a tendance à **cibler davantage les impacts subis par les hommes** que par les femmes.

Pour rectifier cette situation, Suzie O'Bomsawin **suggère d'adapter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones au contexte québécois**. L'idée est d'offrir aux Nations autochtones l'opportunité d'avoir **accès à un consentement libre, préalable et éclairé** qui mènerait à leur **pleine participation** dans l'élaboration des projets ainsi qu'à une **inclusion et à une valorisation de leurs savoirs traditionnels**. La panéliste termine en affirmant que l'adoption de cette idée rapprocherait le Québec de son objectif d'être solidaire, prospère et vert.

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

Martin Vaillancourt, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

Les **conseils régionaux en environnement** (CRE) existent depuis près de 50 ans. Ils s'intéressent à tout ce qui touche de près ou de loin à la qualité de l'environnement et des milieux de vie à l'échelle de leurs régions. Plus précisément, leur expertise leur permet d'accompagner **les municipalités et les différentes parties prenantes locales et régionales dans l'initiation de projets favorables au développement durable**. En d'autres mots, ils appliquent les concepts du développement durable à l'échelle de leurs régions. Les CRE ont également développé une grande expertise en concertation régionale, ce qui les place **au premier plan de la transition socio-écologique des régions**.

Le **Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec** (RNCREQ) est pour sa part au service des CRE régionaux depuis 30 ans. Son rôle est de **transférer les bonnes pratiques, de promouvoir les bons coups, de faire une veille nationale pour alimenter les réflexions et de les représenter à l'échelle nationale**. Les CRE et le RNCREQ sont donc des acteurs importants de concertation qui permettront au Québec de faire des choix éclairés dans la transition qui commence.

Pôle d'économie sociale de Laval

Louise Hodder, directrice générale du Pôle d'économie sociale de Laval

Les 22 Pôles d'économie sociale à travers le Québec ont le **rôle de soutenir l'émergence de l'économie sociale au Québec**.

Pour Louise Hodder, le **développement économique est arrivé à un point culminant** où il faut se questionner sur la manière dont on s'occupe du démarrage des entreprises et de la création des emplois. Elle estime qu'actuellement, les **communautés locales** où sont initiés les gros projets de développement économiques **sont à la remorque du processus**, c'est-à-dire qu'on les consulte davantage en aval qu'en amont des projets. En d'autres mots, ce sont **rarement les communautés locales à qui l'on demande en premier ce dont elles ont besoin et qui suscitent des projets**. Cette observation amène la panéliste à se demander s'il ne serait pas plus avantageux de consulter d'abord les communautés sur leurs besoins avant d'aller chercher des projets et des entreprises qui répondraient à ces besoins. De cette façon, **les nouvelles entreprises démarreraient dans un environnement où elles seraient pleinement désirées**.

Bref, elle suggère qu'au lieu de consulter la population afin de sonder son taux de satisfaction concernant l'implantation d'un nouveau projet, il serait **plus avantageux de consulter la population sur leurs besoins afin de proposer par la suite des projets qui pourraient combler ces besoins.**

Commission des partenaires du marché du travail

Audrey Murray, présidente de la Commission des partenaires du marché du travail

Audrey Murray souligne que la **Commission des partenaires du marché du travail est un organisme public dont l'ADN est de miser sur le dialogue social pour relever les nombreux défis de l'emploi.** Plus que jamais, l'organisme est une instance de concertation qui cherche à résoudre **le triple défi du secteur de l'emploi : celui de la transition démographique, technologique et climatique.**

Afin d'éviter les polarisations au Québec, la panéliste croit qu'il faut **établir des lignes directrices** sur la manière avec laquelle il faudra affronter cette triple transition et **assurer une transition juste.** Ayant œuvré dans la concertation depuis plusieurs années, elle suggère de considérer les **quelques éléments** suivants **afin d'obtenir une concertation efficace :**

- Il faut **mettre l'accent sur les données** et non les opinions ;
- Il faut **porter plus d'attention et de finesse aux processus de délibération** en visant des consensus et des arbitrages ;
- Il faut **être inclusif** et s'assurer d'avoir toutes les voix autour de la table ;
- Il faut **dépasser les intérêts des réseaux**, c'est-à-dire que tout le monde doit être prêt à dépasser certaines postures organisationnelles et à **s'investir de manière bidirectionnelle** (parfois, il faut convaincre son propre réseau) ;
- Il faut **prévoir du temps de qualité** à donner à la concertation ;
- Il ne faut pas être complaisant, c'est-à-dire que **la concertation doit être proactive et prête à s'adapter** à l'évolution des contextes ;
- Il faut se doter d'outils qui pourront **mesurer l'impact réel de la concertation** et ainsi observer les progrès.

Enfin, Audrey Murray réaffirme que **la concertation est essentielle pour construire une transition juste et équitable**, même si elle nécessite de nombreuses conditions pour avoir du succès.

Fonds locaux de solidarité FTQ

Éric Desaulniers, directeur général du Fonds locaux de solidarité FTQ

La société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ **chapeaute le réseau des différents fonds locaux de solidarité (les FLS) qui se retrouvent dans pratiquement toutes les MRC du Québec.** Elle établit notamment les règles de base de fonctionnement des fonds.

Cela dit, les Fonds ont une certaine latitude à l'échelle de la gouvernance. Les gens du milieu (souvent les décideurs publics) qui décident de créer ces fonds choisissent également les personnes qui seront les plus appropriées pour prendre les décisions d'investissements à l'échelle locale. Éric Desaulniers avoue que cette latitude a créé au départ une certaine homogénéité sur les comités décisionnels. Les Fonds locaux de solidarité FTQ ont donc décidé, il y a quelques années, d'**adopter des critères de diversité au sein des comités d'investissement des FLS, lesquels chaque MRC doit respecter**. Ces critères permettent aux comités de profiter de compétences provenant de divers horizons et assurent davantage d'indépendance dans leurs décisions. Le directeur général affirme qu'aujourd'hui ces critères de diversité sont une victoire. Effectivement, il observe que **les bénéfiques sont majeurs en matière de multiplication de projets et d'idées et d'intégration des fonds dans leurs milieux**.

Grand dialogue pour la transition socio-écologique

Olivier Riffon, professeur en éco-conseil à l'Université du Québec à Chicoutimi

Le Grand dialogue pour la transition socio-écologique est une **jeune initiative citoyenne** qui a vu le jour dans un contexte où plusieurs projets émanaient dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La grande polarisation amena la population à vouloir trouver des points de convergence entre les différentes opinions. **L'objectif de l'initiative est de faire dialoguer la population et les différentes parties prenantes afin de faire émerger une vision commune de ce que signifie une transition socio-écologique pour la région**.

Selon Olivier Riffon, les **résultats préliminaires des consultations** inclusives du Grand dialogue ont déjà permis, ou vont permettre de :

- **Dégager des chantiers** sur lesquels les différentes parties prenantes peuvent se mobiliser ;
- **Identifier les blocages** qui freinent les actions ;
- **Créer des maillages** et de la synergie entre certaines organisations qui n'avaient jamais travaillé ensemble ;
- **Accélérer des actions** qui existaient déjà sur le terrain ;
- **Légitimer certaines actions** entreprises par des parties prenantes de l'initiative ;
- **Faire du repérage** dans les différentes planifications stratégiques **existantes afin de trouver les meilleurs points d'arrimage et d'ancrage** pour accélérer la transformation sociale.

G15+ Capitale-Nationale

Pauline Robert, directrice générale adjointe du Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale

Le G15+ Capitale-Nationale est né alors que plusieurs leaders de la région administrative de Québec commençaient à réfléchir sérieusement sur la façon de relancer l'économie autrement. Après s'être assis plusieurs fois à la même table pour discuter de la meilleure façon de relancer l'économie afin qu'elle ne soit pas simplement prospère, mais également verte et solidaire, les leaders régionaux de la Capitale-

Nationale ont **finalement décidé d'adhérer à la vision du G15+** . Cette adhésion leur permettait à la fois de s'inspirer des propositions du groupe national pour éviter les discussions sur les grandes orientations à prendre et **de passer plus vite à la concrétisation de solutions régionales** . Le G15+ Capitale-Nationale fonctionne donc différemment du national. Pour Pauline Robert, **le succès de l'initiative se trouve dans le dévouement des membres** qui se rencontrent chaque semaine depuis maintenant 1 an pour faire avancer leurs dossiers communs. Enfin, elle observe que **de travailler sur des projets concrets avec des objectifs clairs et bien ancrés sur le territoire est un facteur de mobilisation efficace à prendre en considération** .

Autres éléments soulevés lors de la période d'échanges

Lors de la période d'échanges, certaines personnes ont soulevé d'autres leviers à la disposition de la société civile susceptibles d'améliorer la concertation et le développement régional. Plusieurs observaient que les processus de concertation pourraient bénéficier d'une **plus grande inclusion des acteurs financiers, des entreprises et des chambres de commerce aux dialogues** . D'autres espéraient que **la capacité de support des écosystèmes** serait davantage prise en compte dans la planification du développement des régions. Enfin, plusieurs souhaiteraient que **les travailleuses et les travailleurs participent davantage à la planification de la transition juste** vers une économie carboneutre et résiliente. Les aspirations des individus pourraient alors être mieux exprimées.

La période d'échanges a également permis de soulever des réflexions à l'égard des gestes politiques attendus. L'un de ces gestes serait la création d'un **groupe de travail gouvernemental dédié à la transition juste vers une économie carboneutre et résiliente. Ce groupe de travail :**

- **Inclurait tous les ministères** concernés par la transition juste, les organisations syndicales et patronales, tout en mettant à contribution les autres acteurs de la société civile ;
- **Établirait une vision** sur le type d'économie, d'industries et de commerces à mettre en place pour réaliser la transition juste ;
- **Documenterait et planifierait** la transition juste : son financement, l'évaluation de ses impacts sur la main-d'œuvre et les futurs besoins découlant de cette vision, notamment en matière de formation et d'accompagnement.

Un autre geste politique soulevé serait d'établir une **vision québécoise du développement régional, dont les orientations favoriseraient un développement inclusif qui reflète les réalités locales** . Certains ont également souligné qu'un **soutien financier plus important dédié aux entreprises collectives au service de la transition sociale et écologique** servirait le développement des régions. La **valorisation de l'entrepreneuriat collectif** pourrait aussi accroître la popularité de ce type d'entreprises. D'autre part, **soutenir financièrement les efforts de concertation régionale** permettrait un meilleur déploiement et maintien des initiatives de concertation. En terminant, certain.e.s aimeraient voir une **intégration partielle ou totale de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones** afin d'axer

les consultations de nation à nation sur un consentement qui serait libre et éclairé et permettrait au Québec d'être plus inclusif.

Animation

Caroline Brouillette, analyste politique pour les campagnes nationales et les communautés francophones au Réseau Action Climat Canada

Participant.e.s

Mireille Bénard, Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Denis Bolduc, Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec

Alexandre Boulerice, Nouveau Parti Démocratique

Emna Braham, Institut du Québec

Maude Brossard, Chantier d'économie sociale

Louise Chabot, Bloc Québécois

Benoit Delage, Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)

Éric Desaulniers, Fonds locaux de solidarité FTQ

Michelle Faucher, Fondation

Isabelle Gareau, Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ)

Sylvain Gaudreault, Parti Québécois

Isabelle Gilbert, Corporation de développement économique communautaire de Québec (CDEC)

Louise Hodder, Pôle d'économie sociale de Laval

Marie-Hélène Lafond, Fondation

Johanne Lavoie, Ville de Montréal

Audrey Lizotte, Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)

Suzanne Méthot, Suzanne Méthot consultante

Audrey Murray, Commission des partenaires du marché du travail

Philippe Noël, Fédération des chambres de commerce du Québec

Suzie O'Bomsawin, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Mustapha Ouyed, Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)

Éric Pineault, Chaire de recherche en transition écologique, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Clémence Laloz, Projet Unpointcinq

Olivier Riffon, Université du Québec à Chicoutimi

Pauline Robert, Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale

Patrick Rondeau, Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ)

Martin Vaillancourt, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

ATELIER 5 – MAXIMISER LES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À L'ACHAT LOCAL

Mise en contexte et recommandations du G15+

La société québécoise a pris conscience de l'importance de soutenir l'achat local comme moteur de la vitalité de nos régions et de nos communautés et d'en maximiser les impacts socio-économiques et environnementaux. L'achat local peut permettre de générer des retombées socio-économiques dans nos régions, de participer au maintien du filet social local, à l'emploi et à la vitalité des territoires, d'attirer et de retenir la main-d'œuvre et les familles, de rapprocher les consommateurs des lieux de production et de distribution, ainsi que de favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Des occasions de maximisation des impacts socio-économiques et environnementaux de l'achat local voient le jour partout au Québec : réseaux de livraisons écologiques entre des entreprises et leurs consommateurs, politiques municipales favorisant l'émergence d'un écosystème d'entreprises agricoles locales et innovantes, politiques d'investissements d'acteurs publics et privés visant à soutenir l'achat local durable, etc.

Vers quoi se dirige ou doit se diriger le Québec pour maximiser les impacts socio-économiques et environnementaux de l'achat local ? Quelles pratiques actuelles agissent comme exemples ? Comment mieux favoriser la diffusion de ces choix dans toutes les régions du Québec ? Quels en sont les freins, les leviers à notre disposition et les gestes attendus des décideurs publics pour mettre en œuvre cette vision ?

Les recommandations du G15+ :

- Accroître les achats de produits et services québécois :
 - Adopter une politique d'approvisionnement local des acheteurs publics (État et municipalités), y compris auprès des entreprises d'économie sociale, en remplaçant la règle du plus bas soumissionnaire par une règle permettant de tenir compte du coût total de possession et de critères environnementaux et/ou sociaux ;
 - Introduire une certification « Fabriqué au Québec », à l'image de la certification « Aliments du Québec », accompagnée d'une campagne de communication.

Pour consulter l'ensemble des recommandations du G15+ en lien avec l'achat local, veuillez consulter le rapport de notre chantier intitulé : [L'achat local, moteur de la vitalité de nos régions et de nos communautés.](#)

Pour consulter les recommandations du G15+ en lien avec l'exemplarité sociale et environnementale des marchés publics, veuillez consulter notre mémoire, déposé dans le cadre de l'étude du projet de loi n°66 *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*, intitulé [Les marchés publics, une occasion pour déployer une relance solidaire, prospère et verte.](#)

Présentations d'initiatives inspirantes

Service de livraison écologique

Clément Sabourin, cofondateur de Courant Plus et Baptiste Gaertner, coordonnateur de la mobilité durable chez Décathlon Canada

Courant Plus a été lancé en 2019 dans un **contexte d'accélération du commerce électronique**, de **réchauffement climatique** et de **mutation des chaînes d'approvisionnement**. La compagnie souhaitait **miser sur l'électricité propre et abordable** du Québec pour limiter ses émissions de GES liées au transport, **réduire la pollution sonore de ses activités** et **améliorer ses délais de livraison**. Spécialisée dans les livraisons du dernier kilomètre en ville, *Courant Plus* offre à des entreprises comme Decathlon un moyen d'améliorer rapidement leurs performances environnementales. Les **livraisons sont presque entièrement décarbonées**, qu'elles soient par **camion électrique remotorisé au Québec** (« *up-cycling* »), par **voiture électrique** ou par **vélo-cargo avec assistance électrique**. Selon Clément Sabourin, le vélo-cargo est particulièrement performant en regard à la réduction des délais de livraison. Enfin, l'entreprise utilise **l'intelligence artificielle** afin de **bonifier la logistique des chaînes d'approvisionnement** de ses clients.

Implanté depuis 2018 au Canada, *Decathlon* cherche continuellement des manières d'améliorer la performance environnementale de ses chaînes logistiques de transport. La collaboration avec *Courant Plus* s'est donc établie naturellement. La compagnie montréalaise pouvait, par ailleurs, lui offrir **3 types de services de livraison écologique** :

- Des livraisons de l'entrepôt général aux magasins (en camion électrique) ;
- Des livraisons de l'entrepôt général aux clients (en vélo-cargo ou en voiture électrique) ;
- Des livraisons des magasins aux clients (en vélo-cargo ou en voiture électrique).

Selon Baptiste Gaertner, ce partenariat permet à la compagnie de desservir la clientèle du Grand Montréal dans un temps record et de manière décarbonée. Jusqu'à présent, il note que ses **clients sont très satisfaits**. Pour lui, le partenariat est gagnant-gagnant, car **les deux compagnies s'assurent mutuellement de grandir ensemble par l'expérimentation**.

Politiques et outils municipaux visant à créer une zone d'innovation agricole favorisant la production locale, une consommation locale et des pratiques d'économie circulaire

Sébastien Nadeau, maire de la Ville de L'Assomption

Lorsque l'usine d'*Electrolux* a fermé ses portes en 2014, la Ville de L'Assomption s'est retrouvée avec un défi économique important (perte de plus de 1 500 emplois), mais également **une opportunité de rebâtir et d'instaurer une vision d'avenir pertinente pour la municipalité**. Cette opportunité s'est finalement réalisée par la création de la **Zone Agtech**, une zone **dédiée à l'innovation agricole**. Cette dernière, située dans un quartier industriel, se veut une incubatrice et une accélératrice du développement des

technologies agricoles, autant en agriculture en serres qu'en agriculture en champs. L'un des objectifs principaux de la zone, hormis **l'avancement de l'autonomie alimentaire** au Québec, est **l'exportation des technologies agricoles** élaborées au Québec. Les avancées technologiques visent notamment à :

- **Stabiliser et rendre prévisible les récoltes**, soit de contourner la saisonnalité des récoltes et réduire les impacts des changements climatiques sur celles-ci ;
- **Réduire les importations et le transport** de marchandises ;
- **Semer à la demande**, ce qui améliore la **gestion des coûts et des pertes** ;
- **Élargir** le nombre de produits récoltés localement ;
- **Atteindre un équilibre de marché plus rapidement** en réduisant les coûts liés aux produits locaux ;
- **Produire de manière verticale et en zone industrielle** ;
- **Produire et consommer localement.**

Selon Sébastien Nadeau, la réussite de l'initiative s'explique de plusieurs manières :

- La profonde **conviction des décideurs municipaux qu'ils/elles peuvent participer à la transformation** de l'économie et de la société ;
- La **capacité des municipalités à avoir un impact de proximité** dans les changements à administrer (L'Assomption a modifié plusieurs réglementations, en particulier à l'égard de l'urbanisme et de la fiscalité, pour permettre la naissance de l'initiative) ;
- L'intégration d'un « café citoyen » qui permet des **échanges hors des périodes officielles afin de répondre aux questions de manière transparente** et rassurante pour la population ;
- **L'intégration d'une politique environnementale** qui incite la ville à être proactive par une reddition de compte annuelle ;
- **L'adhésion de la communauté aux valeurs de l'achat local et de l'environnement** (une adhésion possible grâce à une **mobilisation graduelle** basée sur l'ajout périodique de petits gestes de plus en plus transformationnels).

Réseau de livraison de proximité en véhicule et vélo électrique

Jean-Pierre Bédard, président du Regroupement des SDC

Les *Sociétés de développement commercial* (SDC) sont des associations dont les objectifs sont de **créer de la vitalité économique au cœur des artères commerciales** et de **développer un secteur d'affaires qui soit dynamique, créatif et compétitif**. Elles travaillent majoritairement à l'échelle **hyperlocale** et leurs membres sont principalement des petites et moyennes entreprises indépendantes de proximité. Comme les SDC **possèdent des liens privilégiés avec les autorités municipales**, elles agissent comme **un pont** en reliant leurs membres aux autorités municipales et ces dernières aux commerçants. Ce **canal de communication** permet aux deux entités **d'élaborer ensemble des initiatives** qui peuvent redynamiser les cœurs de villes et villages et assurer un développement économique durable. À titre d'exemple, les 7

SDC de Québec ont mis en place deux initiatives durant la pandémie afin d'assurer la survie des petites entreprises de proximité dans la ville.

D'abord, afin de **réduire les coûts liés aux livraisons pour les petits commerçants**, elles ont **élaboré un projet-pilote de livraison écologique de proximité, l'initiative « Livraison éco de quartier »**. En obtenant un financement municipal de 30 000 dollars et en maillant les petits commerçants avec la compagnie de livraison écologique *Mon quartier en boîte*, l'initiative a **permis de réduire les coûts des livraisons pour les commerçants, les délais de livraison pour les clients et les émissions de GES liées au transport** des marchandises.

Enfin, **pour favoriser l'achat local et assurer la survie des petits commerces indépendants**, ces mêmes SDC ont **mis en place le « dollar solidaire »** en partenariat avec *La Ruche*, des investisseurs privés et la ville. La **campagne de sociofinancement** fut un franc succès, elle **permettait aux consommateurs d'acheter des dollars solidaires sous forme de certificats cadeaux uniquement échangeables dans les commerces centraux de proximité**. L'investissement à l'achat pour cette monnaie locale était bonifié par des fonds provenant d'investisseurs privés et la ville, ce qui offrait un avantage non négligeable aux acheteurs qui obtenaient une bonification de 25 % à 100 % de leur investissement.

Autres éléments soulevés lors de la période d'échanges

À l'échelle des leviers à la disposition de la société civile, des personnes ont soulevé la possibilité pour les municipalités d'adopter des règlements municipaux qui favorisent le déploiement de l'achat local, comme l'adoption d'une **politique d'achat local municipale**. D'autres estimaient que de **réduire les importations** des produits déjà produits au Québec pourrait accélérer l'achat local. Au même titre, **mutualiser l'utilisation des outils numériques** pour les commerces québécois fut proposé. Du reste, plusieurs éléments soulevés étaient liés au transport. Certaines personnes proposaient un développement des **services de manutention et de livraison écologique de proximité** dans les centres urbains, alors que d'autres contemplaient l'idée d'utiliser le **transport collectif pour faire transiter des marchandises**. Enfin, **revoir les chaînes logistiques et les flux de transport** urbain et régional permettrait de réduire les émissions de GES du secteur des transports.

À l'échelle des gestes politiques attendus, des personnes ont plaidé que **verser 1 % de la TVQ aux municipalités** permettrait à celles-ci de disposer de plus amples ressources financières pour offrir leurs services de proximité. Dans la même veine, plusieurs aimeraient voir une utilisation accrue de **l'écofiscalité** afin de donner une direction aux forces du marché. L'écofiscalité encouragerait les entreprises (commerçants, producteurs et transporteurs) qui ont des impacts sociaux et environnementaux positifs et pénaliseraient celles qui ont des impacts sociaux et environnementaux négatifs. Dans la même logique, d'autres ont soulevé qu'il serait bénéfique de se doter d'une **politique d'achat responsable** (tous paliers confondus) qui abolit la clause du plus bas soumissionnaire dans les appels d'offres et les investissements publics et applique des **critères à haut rendement social et environnemental** afin de favoriser l'achat local et responsable. Cette politique pourrait également

s'accompagner d'une **campagne de valorisation** des achats locaux responsables. Le souhait que le gouvernement développe une **stratégie d'aménagement durable** des services qu'il offre a également été mentionné. Ces services se retrouveraient alors localisés à proximité des centres urbains et non en périphérie. En terminant, **élaborer un état des lieux des besoins** des entreprises en matière de transition numérique dans l'ensemble du Québec, puis **accompagner et soutenir financièrement** les entreprises dans le **virage numérique** vers le commerce en ligne et les défis logistiques autour de la transition écologique pourrait maximiser les impacts socio-économiques et environnementaux liés à l'achat local.

Animation

Nancy Labbé, directrice générale à la Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle-Beauce

Participant.e.s

Karl Blackburn, Conseil du patronat du Québec

Arnaud Champalbert, Conseil du patronat du Québec

Jean-Pierre Bédard, Regroupement des SDC

Julien Deschênes, Québec solidaire

Véronique Doucet, Ville de Montréal

Stéphane Drouin, Investissement Québec

Philippe Duval, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Baptiste Gaertner, Décathlon Canada

Marie-Pier Gagné, Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)

Audrey Langlois, Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Catherine Lavoie, Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Denis Leclerc, Écotech Québec

Carlos J. Leitao, Parti libéral du Québec

Charles Milliard, Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Marc-André Morency, Ministère des Transports du Québec (MTQ)

Sébastien Nadeau, Ville de L'Assomption

Méganne Perry Mélançon, Parti Québécois

Louis-Clément Picard, Chambre de commerce et d'industrie de Québec

Pascal Priori, Solon

Karine Rochette, Chambre de commerce et d'industrie du Haut-Saint-Maurice

Clément Sabourin, Courant Plus

Noami Verdon, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Carole Villeneuve, Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR)

Billy Walsh, Association des sociétés de développement commercial de Montréal

ATELIER 6 – DES PRATIQUES ET DES MODÈLES D’AFFAIRES INNOVANTS AU SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE, DE LA PROSPÉRITÉ ET DE LA QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

Mise en contexte et recommandations du G15+

La pandémie a souligné combien le tissu social était important pour notre qualité de vie, en même temps qu’elle a mis en évidence combien certaines inégalités sont profondes et peuvent s’exacerber en période de crise. L’après-pandémie doit être l’occasion d’améliorer et d’étendre certaines pratiques, voire repenser certaines façons de faire.

Partout au Québec, des initiatives citoyennes, des modèles d’affaires innovants, des engagements d’entreprises et de gouvernements locaux et de nombreux processus de collaboration démontrent qu’il est possible de faire différemment et d’agir dans un souci de solidarité et d’inclusion. L’atelier a présenté les moyens mis en œuvre dans plusieurs secteurs pour assurer une qualité de vie pour tous dans les communautés.

En quoi ce souci d’inclusion fait-il une différence dans les pratiques actuellement mises en place par des leaders de la société civile ? En quoi l’implication de plusieurs parties prenantes (citoyens, municipalités, acteurs financiers, organisations de soutien, etc.) constitue-t-elle un atout ? Comment favoriser la diffusion de ces pratiques et modèles d’affaires innovants partout au Québec ? Quels sont les freins, les leviers à notre disposition et les gestes attendus des décideurs publics pour mettre en œuvre cette vision ?

Les recommandations du G15+ :

- Soutenir le développement d’une économie plus équitable et durable
 - Renforcer la contribution des entreprises d’économie sociale à la relance, notamment en bonifiant l’appui aux infrastructures sociales (bâtiments d’OBNL, etc.), en facilitant le développement de nouveaux projets collectifs et en favorisant l’innovation et la formation chez les entreprises d’économie sociale ;
 - Favoriser la recherche et le développement de pratiques novatrices plus durables de réutilisation des matières résiduelles, y compris par les entreprises sous forme d’OBNL ;
 - Bonifier l’appui aux organismes et entreprises d’économie sociale en particulier, afin d’accroître leur accès aux marchés publics et de proximité.
- Faire une proposition de partenariat « nation à nation » à l’endroit des Premières Nations et des Inuits du Québec pour codécider des priorités d’investissement du plan national de relance affectant leurs communautés.

Le G15+ propose également d’entreprendre un chantier sur les services aux aînés. Pour en savoir davantage sur cette proposition, veuillez consulter notre cahier intitulé : [*Des services accessibles et de qualité pour les personnes aînées du Québec : un chantier à entreprendre.*](#)

Présentations d'initiatives inspirantes

Services d'aide à domicile de qualité et accessibles aux aînés

André Richard, directeur de Multi-Services Corporation d'aide à domicile

Multi-Services Corporation d'aide à domicile est une entreprise d'économie sociale qui œuvre depuis 1998 dans la MRC de La Côte-de-Gaspé. Ses services sont principalement dédiés aux personnes âgées en perte d'autonomie. Pour desservir sa clientèle avec des **prix abordables**, l'entreprise jumèle le **Programme d'exonération financière pour les services d'aide-domestique** (PEFSAD) et la **collaboration étroite avec d'autres acteurs du milieu**. Selon André Richard, **être actif sur le terrain et à l'écoute des besoins** des organisations, des municipalités et de la population de son milieu **est une clé incontournable pour la réussite des entreprises** comme la sienne. Ainsi, le développement de projets innovants et gagnants pour tous, autant pour les entreprises, la population et la vitalité territoriale d'une région comme la Gaspésie, passe par un **effort de concertation important et une volonté des acteurs de travailler ensemble pour améliorer le bien-être de leurs communautés**.

Le panéliste présente également les éléments qu'il estime susceptibles **d'améliorer les services offerts aux aînés** :

- **Entreprendre un chantier sur le maintien de l'aide à domicile** qui favorise la rentabilité et non la profitabilité ;
- Ralentir la construction des résidences pour personnes âgées (RPA) afin **d'investir davantage dans la qualité des services offerts** dans les résidences déjà existantes **et les soins à domicile** ;
- **Augmenter le financement accordé aux programmes** comme le PEFSAD ;
- **Aider davantage les municipalités** aux prises avec un important vieillissement de leur population ;
- **Financer davantage les pôles de concertation déjà existants** (comme les Pôles d'économie sociale) au lieu d'ouvrir de nouveaux espaces de concertation.

André Richard termine en soulignant qu'il est **primordial pour les entreprises des régions de faire des affaires ensemble**, surtout si elles veulent améliorer la qualité de vie de leurs communautés locales.

Modèle d'affaires de la Coopérative nationale de l'information indépendante – CN2i, au service des médias régionaux

Claude Dorion, directeur général de MCE Conseils

MCE Conseils est une entreprise d'économie sociale qui offre un accompagnement en gestion, en marketing, en financement et en gouvernance à ses clients. Elle se concentre surtout sur des projets en économie sociale, y compris la reprise collective d'entreprises. Ses activités visent surtout le maintien et la création d'emplois.

L'entreprise était au cœur de la reconversion en 2020 du Groupe Capitales Médias en une coopérative de 6 journaux situés dans 6 communautés différentes au Québec. La *Coopérative nationale de*

l'information indépendante (CN2i) comprend ainsi la moitié des quotidiens en opération au Québec. Or, selon Claude Dorion, relancer les quotidiens locaux sous forme de coopérative dans un secteur notoirement en perte de vitesse et dans un court laps de temps n'était pas une mince affaire.

Pour le directeur général de MCE Conseils, il a été **fondamental de développer une stratégie de mobilisation locale qui regrouperait à la fois les forces de l'ensemble des quotidiens et celles de ses utilisateurs**. Sans cette stratégie, les 6 communautés auraient perdu ce service essentiel qu'est l'information locale pour la vie politique, économique, culturelle et sociale de leurs communautés. Plus encore, la mise en réseaux des quotidiens offrait l'opportunité pour celles-ci d'avoir **accès à des fonds pour déployer leurs nouveaux modèles d'affaires et réaliser leurs virages numériques**.

Selon le panéliste, le succès de la création de la CN2i, qui a terminé son année avec des surplus, est dû à :

- Une **collaboration « remarquable » de la part de la CSN, de la FTQ et de la Caisse d'économie solidaire**, notamment en offrant une aide technique et financière au montage du projet ;
- Une **participation de l'ensemble des acteurs du financement au Québec**, autant public que privé, qui a permis d'atteindre les 20 M\$ nécessaire à la bonne conduite du projet ;
- Une **importante participation au financement effectuée par les communautés**, notamment par la prise d'abonnement numérique ;
- Une **belle ouverture du personnel** de la coopérative à revoir certaines de leurs conditions, comme le gel des salaires pour les deux premières années.

Claude Dorion ajoute qu'en économie sociale tout peut être possible. Il suffit de :

- **Mettre ensemble** les capacités, l'intelligence et les forces d'innovation de chacun au service d'un projet qu'on considère être pour le bien commun ;
- **Regrouper des investisseurs** qui comprennent l'équilibre important entre l'utilité sociale d'un projet et sa viabilité économique ;
- **Regrouper des intervenant.e.s et des spécialistes en consultation technique** ;
- **Faire affaire avec des promoteurs collectifs** qui ont la vision et la maturité de partager leurs efforts et leurs intérêts au service de leurs communautés.

Enfin, le panéliste **observe qu'il n'existe aucun programme de financement qui va au-delà des 25 à 30 000 dollars pour les interventions d'aide technique**. Or, pour la **concrétisation de projets de coopérative d'ampleur** comme celui de la CN2i, **30 000 dollars étaient largement insuffisants**.

Pratiques d'affaires flexibles, innovantes et adaptées aux besoins des communautés

Marc Picard, directeur général de la Caisse d'économie solidaire

La *Caisse d'économie solidaire* travaille depuis 50 ans à poser des actions et à déployer des services financiers qui permettent aux entreprises collectives complémentaires à l'action syndicale et aux

mouvements sociaux de se développer. D'entrée de jeu, Marc Picard indique que **les économies les plus résilientes aux crises sont des économies plurielles**, c'est-à-dire des économies qui se reposent à la fois sur un équilibre entre les entreprises privées et publiques et un volume élevé d'entreprises solidaires. Par conséquent, il observe que les **entreprises d'économie sociale contribuent à la fois à créer une économie plus stable et à maintenir la cohésion sociale**.

Selon le panéliste, la **proximité** de *Desjardins* avec les communautés locales et la *Caisse d'économie solidaire* avec un bon nombre d'entreprises d'économie sociale a permis aux Caisses de **répondre rapidement aux enjeux financiers** soulevés par les entreprises durant la pandémie, mais aussi de bien les **accompagner** dans leur quête de solutions.

D'un point de vue plus global, le directeur général de la *Caisse d'économie solidaire* soutient que le **secteur de l'économie sociale est très structuré au Québec** et que l'une de ses **principales forces est son enracinement local**. Il voit aussi d'un bon œil les mouvements entourant la mise en œuvre de politiques encourageant la responsabilité sociale des entreprises privées (RSE). Cela dit, il estime que le **gouvernement a un rôle important à jouer à l'échelle de l'encadrement des pratiques RSE**. Selon le panéliste, le gouvernement du Québec devrait **s'assurer que l'ensemble de l'entrepreneuriat québécois contribue au développement d'une société plus juste et plus inclusive**.

Autres éléments soulevés lors de la période d'échanges

Au niveau des leviers à la disposition de la société civile, plusieurs ont réitéré l'importance de **favoriser l'engagement et la concertation des acteurs du milieu** dans le démarrage ou la reprise de projets économiques collectifs et d'avoir accès à des ressources financières pour ce faire. D'autres estimaient qu'il serait bénéfique de **sensibiliser davantage les décideurs publics** - notamment les élu.e.s locaux qui peuvent jouer un rôle névralgique pour le développement de ces projets - à la viabilité financière et aux impacts économiques, sociaux et environnementaux à court, moyen et long terme des modèles d'affaires collectifs. Enfin, favoriser **l'appropriation plus rapide des innovations sociales** pourrait permettre une croissance plus rapide du secteur de l'économie sociale.

Au niveau des gestes politiques attendus, plusieurs aimeraient voir le gouvernement reconnaître davantage le **rôle transversal de l'entrepreneuriat collectif** et mieux soutenir les modèles d'affaires collectifs à travers ses ministères. D'autres personnes voudraient que le gouvernement offre un soutien financier au **démarrage et à la recherche et développement en entrepreneuriat collectif** qui soit aussi complet que celui offert en faveur de l'entrepreneuriat privé. Dans la même veine, le gouvernement pourrait **assurer une plus grande accessibilité à l'expertise spécialisée pour accompagner les projets innovants, entre autres par le biais d'un programme de soutien financier, afin d'appuyer les interventions d'ordre technique par des professionnels** (comptable, fiscale, légale, diagnostic et rédaction stratégique, engagement des parties prenantes, etc.) tout au long du processus de démarrage ou de reprise de projets collectifs. Parallèlement, certaines personnes estimaient que le gouvernement serait en mesure d'améliorer les succès de l'entrepreneuriat collectif par la **valorisation et le financement**

conséquent des Pôles de l'économie sociale qui assureraient l'existence, dans chaque région, d'un écosystème de soutien pertinent, outillé et accessible pour les projets en émergence et développement. De même, **soutenir en ressources humaines et financières les municipalités** qui désirent mettre en place des projets d'entrepreneuriat collectif améliorerait les chances de réussite de ceux-ci. D'autre part, il a été soulevé qu'il serait bénéfique que le gouvernement **reconnaisse et étende à l'échelle du Québec les projets pilotes à succès**, notamment par le biais de politiques et de financements. Le gouvernement pourrait également **accroître les conditions de participation de différentes communautés à des projets économiques structurants** et reconnaître que ces conditions peuvent être à géométrie variable selon les communautés (municipalités, milieux ruraux, Premières Nations, etc.). Enfin, une autre suggestion a été de **mieux canaliser l'épargne de la population québécoise** pour que celle-ci tende vers des instruments financiers utiles à l'entrepreneuriat collectif.

Animation

Béatrice Alain, directrice générale du Chantier de l'économie sociale

Participant.e.s

Narjisse Andaloussi, Parti libéral du Québec

Marie-Line Audet, Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNDCDC)

Éric Baron, Fondation

Guillaume Béland, Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Noémie Bernier, Pôle d'économie sociale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Pierre Bisson, Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)

Jean-Marc Chouinard, Fondation Chagnon

Gabrielle Desbiens, Culture Saguenay-Lac-St-Jean

Claude Dorion, MCE Conseils

Maryse Drolet, Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Jean Fortin, Ville de Baie St-Paul

Marie-Hélène Gaudreault, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Frédéric Lalande, Coalition des organismes communautaires de développement de main-d'œuvre (COCDMO)

Marie-Josée Lestage, Ministère de la Culture et des Communications (MCC)

Isabelle Lizée, Espace MUNI

François Pelletier, Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)

Marc Picard, Caisse d'économie solidaire

Philippe Poitras, Projet Unpointcinq

Étienne Pomerleau-Landry, COPTICOM, Stratégies et Relations publiques

Kathy Poulin, Municipalité du village de Val-David

André Richard, Multi-Services Corporation d'aide à domicile

Mickel Robertson, Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador

Lise Roche, Fondation Saputo

Joël Vaudeville, Chantier de l'économie sociale

Nathalie Verge, Ministère de la Culture et des Communications (MCC)

PLÉNIÈRE : PÉRIODE D'ÉCHANGES

Les participant.e.s à la plénière ont relevé deux enjeux qui devraient faire l'objet d'une attention particulière : **l'importance du dialogue social** dans les régions et **l'approfondissement de la relance solidaire**, actuel angle mort de la relance économique au Québec.

Les échanges ont permis de souligner **la fragmentation du dialogue social**. Pour corriger cela, les participant.e.s suggèrent de **(re)créer des espaces régionaux de concertation** pour permettre la construction d'une vision consensuelle portée par les acteurs du milieu au niveau national. Il est souligné que des initiatives de dialogue social – comme celle du G15+ qui regroupe des acteurs aussi diversifiés et complémentaires – pourraient être régionalisées, car elles démontrent la capacité des acteurs à dépasser leurs intérêts particuliers pour dégager des mesures d'intérêts communs guidées par une vision d'ensemble. Déjà, des G15+ régionaux dans la Capitale-Nationale et en Outaouais ont vu le jour et portent des projets adaptés à leurs réalités. Les propos des participant.e.s ont particulièrement renforcé les conclusions tirées de l'atelier 4.

Les échanges ont aussi permis de souligner **la nécessité de miser davantage sur le modèle de l'entrepreneuriat collectif, et plus généralement, sur des modèles d'affaires et des pratiques innovantes qui permettent de renforcer la cohésion sociale**. La mise en œuvre d'un **chantier de la transformation du modèle de services aux aînés** – misant sur le maintien à domicile et les nouvelles manières de faire pour répondre aux besoins de ces personnes et de leurs communautés – a été citée comme une source d'innovation potentielle pour recréer de la solidarité entre les générations et pour maximiser les impacts sociaux positifs dans nos territoires. De même, **l'accès aux logements** fut un enjeu amené de façon constante par les participant.e.s. Ceux-ci assureraient la création de collectivités viables pour les générations futures et résoudraient la crise du logement. Les propos récoltés ont particulièrement renforcé les conclusions tirées de l'atelier 2 et 6.

MOT DE CLÔTURE

Synthèse de l'intervention de Ghislain Picard, Chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

« Si on parle de prospérité, si on parle de solidarité, si on parle de l'économie verte, c'est vraiment quelque chose qui représente de la musique à nos oreilles. »

Ghislain Picard

Chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec-Labrador

Les valeurs au cœur du G15+, soit la prospérité, la solidarité et l'économie verte, sont des **valeurs partagées par les Premières Nations**. Les grandes réflexions autour la relance économique font émerger l'opportunité pour les communautés autochtones et la société québécoise de **créer des partenariats fructueux**. Comme les enjeux des Premières Nations deviennent incontournables aujourd'hui, ce rendez-vous est aussi l'occasion pour celles-ci d'effectuer un **rattrapage social et économique**. Les Premières Nations peuvent et souhaitent contribuer à cette relance inspirante. **Elles veulent faire entendre leurs voix et tendent la main à la société québécoise.**

Synthèse de l'intervention en tandem de Raymond Bachand et de la Dre Claudel Pétrin-Desrosiers

« Deux grands défis sont à venir : le défi démographique et le défi environnemental. Ces deux défis sont intergénérationnels. »

Raymond Bachand

Ancien ministre du Développement économique, du Tourisme et des Finances du Québec.

Conseiller stratégique chez Norton Rose Fulbright et président exécutif du conseil de l'Institut du Québec

« S'attaquer aux changements climatiques est peut-être la plus belle opportunité que nous ayons d'améliorer la santé de tout le monde à travers la planète. »

Dre Claudel Pétrin-Desrosiers

Médecin résidente, présidente de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)

Cofondatrice du collectif La Planète s'invite en santé

Le Québec moderne est le résultat à la fois des grandes évolutions mondiales et de sa recherche de grands consensus économiques, sociaux et environnementaux. Le **dialogue social est le ciment de ces consensus**. Au sortir de cette crise, le Québec doit plus que jamais se **rassembler autour d'une vision emballante** pour être plus fort et plus uni.

Cette vision doit remplacer l'approche économique traditionnelle – fondée sur une évaluation étroitement comptable et financière des décisions et des politiques du gouvernement – par une **vision**

économique plus large, moderne et durable, fondée sur une évaluation du « triple bénéfice » économique, social et environnemental. Elle doit également inclure le désir d'atteindre une **équité intergénérationnelle** qui offre la capacité aux Québécoises et aux Québécois de faire face aux crises environnementales à venir. **La santé, la qualité de vie, l'équité, la justice sociale et l'égalité des chances doivent être des moteurs de la réflexion.**

La pandémie nous offre une occasion en or de **repositionner nos priorités** et de s'offrir une vraie **révolution environnementale**. Il est temps de s'offrir ce Québec que nous voulons : solidaire, prospère et vert.



www.g15plus.quebec